



Tresserre le 22 février 2024

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Je vous informe que la prochaine réunion en session Ordinaire du Conseil Municipal se tiendra, dans la salle du Conseil de la Mairie, le

Mardi 27 février 2024 à 19h30

Comptant sur votre présence,

Le Maire



Michel THIRIET

L'Ordre du Jour est le suivant :

Choix du secrétaire de séance

Approbation du PV du Conseil municipal du 21 février 2024

1. Affaires générales

- Contrat de délégation de service public d'exploitation (DSP) et de gestion du multiple rural avec la SAS Nadège et Toto – Déchéance du délégataire – Résiliation pour faute
- Convention confiant l'exécution du service public – multiple rural – Régularisation de la mise en régie provisoire
- Procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une nouvelle convention de Délégation de Service Public au titre de la gestion d'un multiple rural
- Modification des statuts de la Communauté des Communes des Aspres – compétences supplémentaires : Equipements culturels et sportifs (investissements supérieurs à 1,5 million d'euros ht)
- Demande d'intégration de la Communauté de communes des Aspres au SIVU des Aspres
- Modification des statuts du SIVU n°1 2024 : passage de SIVU en SMF

2. Finances

- Convention constitutive de groupement de commande pour la passation d'un marché de fournitures administratives (renouvellement cf pièce jointe)

Informations diverses

Questions diverses